



Loi Santé

171 pages de projet de loi, au moins 2450 amendements à examiner, c'est le projet de loi Santé réintitulé : « Modernisation du système de santé ». Le 7 avril, à la fin de la séance, le débat en était à l'article 12 sur les 127 du projet de loi...

Il semble que la crainte monte au gouvernement et à l'Assemblée que le délai fixé préalablement au débat parlementaire ne soit pas tenu. A savoir que les 127 articles du projet de loi de modernisation de la santé ne soient pas examinés dans les délais. Une question d'actualité d'autant que le projet de loi sur le renseignement est prioritaire sur tout autre texte.

Le volet "salles de shoot" a été adopté hier soir.

Nous en sommes encore aux articles traitant de la « santé publique ». Les articles traitant de l'organisation du système hospitalier seront pour la fin de la semaine ou plus tard...

Pendant ce temps là...

Le Comité d'alerte sur l'évolution des dépenses d'assurance maladie a rendu hier son avis sur les *"anticipations de réalisation de l'Ondam de l'année précédente"* et leurs *"conséquences sur le respect de l'exercice en cours"*. Pour 2014, les dépenses d'assurance maladie sont estimées à 178 Mds€, environ 0,3 Md € de moins que l'objectif de la LFRSS et du PLFSS 2015. Les dépenses de soins de ville s'établiraient à 81 Mds€ (+ 3,1%). Les versements de l'assurance maladie aux établissements de santé seraient en hausse de 1,7%, en retrait de 0,4Md € par rapport à l'objectif fixé dans la partie rectificative du PLFSS 2015

300 millions de dépenses en moins sur la loi de finances de la sécurité sociale pour l'année 2014 mais 400 millions de moins pour les établissements de santé... Ce sont bien les hôpitaux qui « payent » l'essentiel des économies...

Les difficultés dans les établissements sont logiques avec un tel cadre contraint. La nécessité d'une augmentation des budgets pour les établissements de santé est une exigence qu'il faut porter avec grande détermination.